

VIVRE  
à

# Cahuzac sur Vère

Notre nouvelle équipe  
municipale  
2020 - 2026

Pages 6 et 7



Merci 



COVID-19

*Merci et Bravo*  
à toutes et à tous  
pour votre mobilisation  
et votre solidarité

Pages 8 et 9



Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17 h

Fermeture le jeudi après-midi



### CONTACT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

#### GAILLAC-GRAULHET

📍 Le Nay - 81600 Técou  
☎ Téléphone : 05 63 83 61 61

Une antenne de la communauté fonctionne à

#### CASTELNAU DE MONTMIRAL :

📍 Rue de La Fayette - 81140 Castelnau de Montmiral  
☎ Téléphone : 05 63 81 48 15

### ASSISTANTE SOCIALE

Mme BOULET-GERCOURT, Permanence à la Mairie de Cahuzac sur Vère, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 9h30 à 12h.

☎ Téléphone pour rendez-vous : 05 63 81 21 81

### SANTÉ

#### GROUPE MÉDICAL :

1 Rue du Pigeonnier, en face de l'école Prim'Vère de Cahuzac  
Médecine Générale : Docteurs **ESQUEVIN** et **SABADIE** : 05 63 33 92 52

*En cas d'absence de votre médecin : appelez le 39 66*

Cabinet des infirmières : Mmes **CHAUCOT**, **GIORGIUTTI**, **MAZIERES** et **MONTELS** : 05 63 33 91 10

Orthophoniste : Mme **FAVAREL** : 06 43 80 71 57 (à partir du 1<sup>er</sup> août)

Psychologue clinicienne : Mme **MAURIN** : 06 51 52 08 89

Déticienne : Mme Stéphanie **BARCK** : 06 36 17 98 16

#### 4 RUE DES ECOLES :

Kinésithérapeutes : M. **VAYSSIERES** et **PILUDU** : 05 63 40 15 57

Sage-femme : Mme **PILUDU** : 06 19 63 73 34

#### CHEMIN de PERAYROLS :

Kinésithérapeute : Mme **DUBOIS** : 07 08 12 42 02

#### RUE du BARRY :

Chirurgien-dentiste : Mme **GHEMARI** : 05 63 56 38 35

#### ROUTE de GAILLAC :

Pharmacie de la Vère : Mme **EL-OÏDI** : 05 63 55 06 61

*Liste des pharmacies de garde : appelez le 32 37*

Énergéticienne en médecine chinoise : Mme **ARANY** : 07 86 37 30 17

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

S'adresser à la mairie de Castelnau de Montmiral, laisser ses coordonnées et M. Vialar, coordonnateur de justice, prendra contact avec vous.

### CORRESPONDANTS DE PRESSE

Pour *La Dépêche* et *le Tarn Libre* : Mme **BONNET** : 05 63 33 97 17

Pour *le Journal d'Ici* : M. **ARCHET** : 06 85 86 80 23

### HORAIRES POSTE

L'agence postale communale est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00. Fermeture le samedi matin.

☎ Téléphone : 05 63 81 86 02

### MÉDIATHÈQUE

Horaires habituels d'ouverture au public : le mardi de 14h30 à 17h ; le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h en dehors des vacances scolaires ; le samedi matin de 9h30 à 12h.

☎ Téléphone : 05 63 33 91 72

### HALTE GARDERIE

L'association « Le Ballon Voyageur » : accueil des enfants de 3 mois à 5 ans, les lundis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'ancienne école de Cahuzac sur Vère, et le mardi matin aux mêmes horaires, à l'accueil Petite Enfance de Castelnau de Montmiral (Mairie annexe).

☎ Téléphone : 05 63 40 51 46

✉ Mail : [ballonvoyageur@free.fr](mailto:ballonvoyageur@free.fr)

### CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, s'adresser à la Mairie de Gaillac (05 63 81 20 20) ou de Cordes sur Ciel (05 63 56 00 40) pour les mairies les plus proches.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Attention ! Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à partir du jour de leurs 16 ans. Cette formalité est indispensable pour s'inscrire au permis de conduire et aux examens.

### INSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Pour voter l'année prochaine, les inscriptions sur les listes électorales seront reçues à la mairie jusqu'au « 6<sup>ème</sup> vendredi qui précède le 1<sup>er</sup> tour des élections ».

**Conditions pour être inscrit :** avoir son domicile dans la commune, ou payer la taxe foncière depuis 5 ans, ou y avoir sa résidence depuis 6 mois. Pour les ressortissants de la Communauté Européenne, les règles sont les mêmes. Possibilité de s'inscrire sur 2 listes (pour les élections municipales et pour le parlement européen). **Pour les jeunes de 18 ans**, un courrier vous est adressé par la mairie stipulant que vous devez vous présenter au secrétariat avec la carte d'identité et un justificatif de domicile afin de valider votre inscription.

### RAPPEL INSCRIPTION ÉCOLE

**L'école est obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.** Les enfants ayant 3 ans ou plus en 2020 doivent se faire inscrire auprès de la Mairie de leur lieu d'habitation.

**École Prim'Vère :** 📍 Rue des Écoles - 81140 Cahuzac sur Vère  
☎ Téléphone : 05 63 33 91 89

### STATIONNEMENT RUE DU BARRY



La municipalité rappelle que, dans la rue du Barry, rue étroite et commerçante, le stationnement est limité à 5 minutes. Les voitures ne doivent donc pas y être garées en permanence. Pour cela, le Mercadial tout proche est le parking adapté.

### DÉCHETTERIES

Vous pouvez aller déposer vos déchets divers dans les déchetteries de Gaillac ou de Castelnau de Montmiral.

#### Horaires d'ouverture :

mercredi 9h-12h, jeudi 9h-12h et 14h-18h, samedi 14h-18h.

Le dépôt de déchets est gratuit pour les particuliers.

Vous pouvez aussi retirer gratuitement du compost 100% végétal à la Déchetterie de Castelnau.

☎ GAILLAC : 05 63 57 27 82 / CASTELNAU : 05 63 34 94 87

### « LA P'TITE FRIPERIE »

Une équipe de bénévoles récupère les vêtements dont vous ne voulez plus et les revend à un prix symbolique.

📍 3 Place d'Hautpoul - 81140 Cahuzac sur Vère

☎ Présidente : Mme Kohl / 05 63 33 91 65

### TRI SÉLECTIF ET SACS JAUNES

Les nouveaux sacs de tri sélectif (sacs jaunes et sacs verts pour le verre) fournis par la Communauté d'Agglo Gaillac-Graulhet sont à retirer à la Mairie. Ces sacs sont réutilisables et chaque famille ne dispose que d'un sac par famille.

🌐 [www.environnement.ted.fr](http://www.environnement.ted.fr)

Michel Bonnet  
Maire de Cahuzac-sur-Vère



# LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal est le premier de la nouvelle mandature écrit et rédigé par l'équipe municipale élue le 15 mars 2020.

Nous avons choisi de vous présenter à nouveau la photo des 15 élus pour que vous ayez la possibilité de retrouver et de reconnaître les personnes qui seront vos porte paroles pendant 6 ans. Ce sont eux qui vont prendre les décisions engageant la commune sur le long terme.

À l'intérieur du bulletin vous pourrez prendre connaissance des délégations qu'auront à assumer les adjoints et le détail des commissions dans lesquelles les conseillers se sont inscrits

Ils auront, comme nous nous y sommes engagés, la mission de réaliser les investissements nécessaires pour améliorer le bien vivre à Cahuzac.

Nous avons pris d'ores et déjà du retard pour cette année.

Cependant nous avons commencé les travaux d'élagage des arbres en bordure de route tout au long des 1700 poteaux téléphoniques implantés sur notre commune.

Nous coupons les branches sur 70 km de voirie, nous les laissons sur place pour les broyer ensuite au mois de septembre. Ceci nous est demandé par le Conseil Départemental afin de surélever les poteaux pour fixer un câble support de la fibre optique attendue depuis longtemps par beaucoup d'entre vous.

En matière de festivité d'été, 2020 sera triste, sans fête, sans vide grenier, sans feu d'artifice.

Pourtant au mois d'août, si les règles de confinement changent, des associations sont prêtes à mettre sur pied des manifestations d'une journée.

Pendant cette période estivale particulière nous allons nous préparer pour que l'école et le périscolaire soient en mesure de recevoir les enfants pour la rentrée de septembre dans les meilleures conditions.

Le Conseil Municipal et moi même vous souhaitons à tous de passer un bel été.

**Michel BONNET**



# SOMMAIRE

02. Infos pratiques

03. Mot du maire

04-05. Compte rendu des délibérations

05. État civil, Urbanisme

06-08. Votre nouvelle équipe municipale

08. Cahuzac-sur-Vère, village solidaire !

09. Entraide Covid-19

10. Incivilités dans le village

11. La Fibre - Conseil Municipal enfants

12. La gestion des milieux aquatiques

13. Patrimoine culturel

14. Culture

15. Atelier Keza - Camping Le Soleil des Bastides

16. Agenda des animations

Bulletin municipal de Cahuzac-sur-Vère  
Dépôt légal : juillet 2020 - N° d'enregistrement : 432  
Directeur de la publication : M. le maire  
Secrétaire de rédaction : JF DUMONTIER  
Commission de la rédaction : M. BONNET, JF DUMONTIER.  
Conception / Impression : Imprimerie RHODE - 81600 GAILLAC  
Création et photos (hors crédit) : JF DUMONTIER  
Photo couverture : Aurélien AUSSIBAL, dessin Lucie.



## Contact Mairie

**Vous pouvez joindre la mairie :**

☎ Téléphone : 05 63 33 90 18

✉ Mail : [mairie.cahuzacsurvere@wanadoo.fr](mailto:mairie.cahuzacsurvere@wanadoo.fr)

**Vous pouvez aussi vous informer :**

sur le site internet de la mairie

🌐 [www.cahuzac-sur-vere.fr](http://www.cahuzac-sur-vere.fr)

ou sur la page Facebook

📍 « Village de Cahuzac sur Vère »



# INFOS MAIRIE

## Extraits des délibérations du conseil

Si vous voulez consulter le compte-rendu complet de chaque délibération du Conseil Municipal, allez sur le site Internet de la commune à la rubrique « Municipalité ».

[www.cahuzac-sur-vere.fr](http://www.cahuzac-sur-vere.fr)

### SÉANCE DU 14 JANVIER 2020

**PRÉSENTS :** MM. Michel BONNET - Ernest GIORGIUTTI - Jean-Fabien SAGE - Patrice BES - Mmes Catherine ESQUEVIN - Delphine CALICIS - Nathalie PHILIPPE - Jacqueline GASSIN

**REPRÉSENTÉS :** Benoît MARCOUL a donné procuration à Jacqueline GASSIN - Karine BERTRAND a donné procuration à Ernest GIORGIUTTI

**ABSENTS :** Adeline GATIMEL - Olivier BOUTIN - Céline BEGIN - Corinne CADARS - Jean-Paul HUC -

**SECRÉTAIRE :** Delphine CALICIS

- Fixation du loyer de l'OUSTAL à l'association ASTROLABE pour un montant de 700 € à compter du 01.01.2020.
- Dénomination du chemin de Gassalens desservant une maison de Frausseilles mais débutant dans la commune de Cahuzac sur Vère.
- Demandes de subventions auprès de la Préfecture et du Conseil Départemental pour les travaux à l'église de Cahuzac.
- Déclassement de plusieurs chemins dans le domaine privé de la commune.
- Création d'un poste administratif à l'agence postale pour nommer Mme PALUCH Nathalie.

### SÉANCE DU 03 MARS 2020

**PRÉSENTS :** MM. Michel BONNET - Ernest GIORGIUTTI - Jean-Fabien SAGE - Patrice BES - Jean-Paul HUC - Mmes Karine BERTRAND - Catherine ESQUEVIN - Jacqueline GASSIN - Delphine CALICIS - Corinne CADARS - Nathalie PHILIPPE

**ABSENTS :** Olivier BOUTIN - Céline BEGIN - Benoît MARCOUL (exc) - Adeline GATIMEL

**SECRÉTAIRE :** Delphine CALICIS

- Vote du compte administratif et compte de gestion du budget assainissement.
- Délibération modificative relatif à l'achat du terrain ZC 137 appartenant à Mme MARRAGOU.
- Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre du FRI pour les travaux à l'église de Cahuzac.
- Achat de jeux pour l'aire de jeux enfants.
- Fixation du prix du loyer du local de l'office de tourisme pour la petite friperie à 250 €/mois dès que le SAD aura déménagé.
- Subvention exceptionnelle pour la médiathèque pour



rembourser l'assurance des locaux.

- Convention avec la Croix rouge pour mise à disposition de matériel pour un montant annuel de 300 €.
- Achat du tracteur au prix de 75 000 € HT à EARL BLAZY.

### SÉANCE DU 26 MAI 2020

**PRÉSENTS :** MM. Michel BONNET - Francis YECHE - Karine BERTRAND - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Eric ARCHET - Grégory AUREL - Mmes Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Delphine CALICIS - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO DOMINGO

**SECRÉTAIRE :** Camille LORENZO DOMINGO

- Installation du conseil municipal.
- Élection du maire : BONNET Michel.
- Élection des adjoints au nombre de 4 : **1.** Francis YECHE - **2.** Karine BERTRAND - **3.** Alain CLERGUE - **4.** Emmanuelle GALLESIO
- Délibération fixant le taux d'indemnité du maire et des adjoints. **Maire :** 51.6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. **Adjoints :** 19.8 % de l'indice brut terminal pour les 3 premiers adjoints et 9.9 % pour la 4ème
- Délibération fixant le taux d'indemnité d'un conseiller municipal titulaire d'une délégation (5.87 % pour M. DUMONTIER en charge de la communication)
- Élection des délégués dans les diverses commissions :  
Syndicat eau : YECHE Francis, CLERGUE Alain • Syndicat électrification (SDET) : YECHE Francis, CLERGUE Alain • Commission électorale : ALVES GIEUSSE Béatrice • Commission appel d'offres : YECHE Francis (suppléant AUREL Grégory) ; CLERGUE Alain (suppléant DUMONTIER Jean-François) ; BES Patrice (suppléant SYRYKH Alain) • Délégué militaire : CLERGUE Alain • Délégué CNAS : GALLESIO Emmanuelle • Délégué prévention routière : LORENZO DOMINGO Camille.

TAXES	BASE 2020	TAUX 2019	TAUX 2020	PRODUIT
Taxe habitation	1 348 000	9.03	9.03	121 724
Foncier bâti	898 700	16.63	16.63	149 454
Foncier non bâti	110 800	60.55	60.55	67 089
			<b>TOTAL</b>	216 543

## SÉANCE DU 02 JUIN 2020

**PRÉSENTS** : MM. Michel BONNET - Francis YECHE - Karine BERTRAND - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Eric ARCHET - Grégory AUREL -Mmes Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Delphine CALICIS - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO DOMINGO

**SECRÉTAIRE** : Camille LORENZO DOMINGO

- Vote du compte administratif de la commune 2019.
- Vote du budget primitif de la commune 2020.
- Vote des subventions aux associations.
- Délibération du choix du maître d'oeuvre pour l'aménagement du carrefour de la route de Cordes.
- Délégation du conseil au maire.
- Prime exceptionnelle en faveur des employés mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.
- Fixation du loyer de l'orthophoniste.

## SÉANCE DU 30 JUIN 2020

**PRÉSENTS** : MM. Michel BONNET - Francis YECHE - Karine BERTRAND - Alain CLERGUE - Emmanuelle GALLESIO - Patrice BES - Jean-François DUMONTIER - Alain SYRYKH - Grégory AUREL -Mmes Nicole ASTOUL - Béatrice ALVES GIEUSSE - Sandra BALTIERI - Camille LORENZO DOMINGO

**SECRÉTAIRE** : Camille LORENZO DOMINGO

- Présentation et validation du projet RD 922.
- Approbation règlement intérieur du Conseil Municipal (N°32.2020).
- Approbation modification des statuts du syndicat des eaux (N°33.2020).
- Délibération participation à la consultation organisée par le centre de gestion pour le contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités (assurance statutaire) - 01.01.2020 au 31.12.2024 (N°34.2020).
- Nomination de personnes à la commission communale des impôts directs (N°35.2020).
- Régularisation indemnité 4ème adjointe (N°36.2020).
- Fixation du taux des amendes (N°37.2020).
- Installation des jeux à l'aire de jeux.
- Achat de terrain à M. Bleriot et à Mme Vincent (N°38.2020).
- Projet agrandissement médiathèque (pour 2021).
- Forum des associations - 12 septembre 2020
- DM achat mobilier du service d'aide à domicile (N°39.2020).
- Modification délibération élections délégués SAEP (N°40.2020).
- Questions diverses.

# URBANISME

### PERMIS DE CONSTRUIRE • délivrés jusqu'au 19.05.2020

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
SAS INFACO	Bois de Roziès	Extension bureaux
ASSALIT Nicolas et PRESSAS Laura	Arzac	Modification menuiseries extérieures
DUMONTIER Jean-François	54 Route de Gaillac	Changement destination

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES • délivrées jusqu'au 19.05.2020

NOM ET PRÉNOM	LIEU	NATURE
BEYRIS Eric	340 Route de la Bélautié	Panneaux photovoltaïques
Camping Le soleil des Bastides	279 Route de Cordes	Local de stockage pour cuisine restaurant
EDF	143 Route de la Bélautié	Générateur photovoltaïque
MARTIN Jean-Yves et JANSEM Sara	40 Route de Gaillac	Extension maison
GIRE David	1 rue du Barry	Changement habitation en commerce
AGRECH Patrick	27 chemin des Grèzes	Remise aspect pigeonnier
DIXON John	2235 route de Cordes	Véranda

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

Diego RIPOLL  
Izia FORTUNÉ  
Ayyûb LAÂCHACHI  
Line PUECH  
Diane BOULOUS  
Nino PLAGEOLLES  
Martin ROULAND

## MARIAGES

Lionel BRUNET & Elodie PELLIZZARI

## DÉCÈS

Simone CAZELLES veuve DELMON  
Alice PELLETIER veuve GREFFIER  
Claudine MAUREL veuve MIRAILLE  
Mohamed HAZIME  
Geneviève ROUQUETTE épouse AMBLARD  
Pierre ELINA  
Andrée WILLENS veuve ZOPPINI  
Roland BOISSEL  
Mireille JEANTOU veuve GOY  
Geneviève GRACIEUX  
Pierre DELMAS

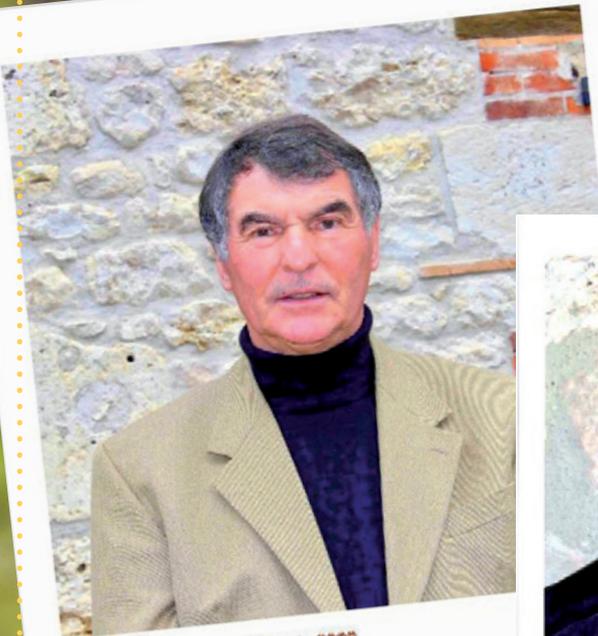
En application du R.G.P.D. (*Règlement Général sur la Protection des Données*) et des droits des personnes, nous ne sommes plus en mesure, désormais, d'indiquer sans autorisation les dates de naissance ou de décès.





# Votre nouvelle équipe municipale 2020 / 2026

## Le maire et ses adjoint(e)s



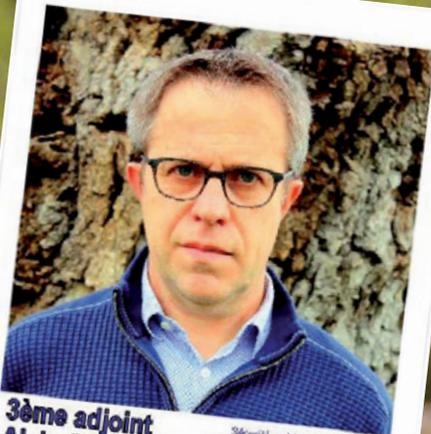
**Maire** Depuis 2008  
**Michel BONNET**  
Retraité du secteur bancaire



**1er adjoint**  
**Francis YECHE**  
50 ans Dirigeant de PME  
Urbanisme, relations avec l'agglo, budget, administration, travaux, appels d'offre, immobilier, voirie.



**2ème adjoints**  
**Karine BERTRAND**  
47 ans Responsable éducatrice  
Associations, sports, jeunesse, médiathèque, fêtes, marchés, et réceptions, santé, affaires sociales



**3ème adjoint**  
**Alain CLERGUE**  
53 ans, Retraité de la gendarmerie  
Sécurité, voirie, travaux, bâtiments communaux, propreté, ordures ménagères, vidéo surveillance, énergie soléique, chemin ruralux.



**4ème adjointe**  
**Emmanuelle GALLESIO**  
44 ans Assistante maternelle  
Ecoles, CM enfants, parents d'élèves, animation, associations, santé, affaires sociales.



**Conseiller municipal Délégué**  
**Jean-François DUMONTIER**  
62 ans Ingénieur-conseil  
Culture, animations, communication, tourisme, attractivité, bulletin municipal, appui-conseil aux associations, manifestations patriotiques

## Le mardi 26 mai

à 20h30 plus de 2 mois après le 1<sup>er</sup> tour du 15 mars lors duquel Michel Bonnet et sa nouvelle équipe ont été élus, s'est donc tenu le 1<sup>er</sup> conseil municipal, qui a confirmé Michel Bonnet dans sa fonction de maire à l'unanimité. Ainsi une nouvelle équipe exécutive a aussi été mise en place avec 4 adjoints et un conseiller municipal délégué. Les nouveaux postes d'adjoints et les rôles ont été répartis de la façon suivante :

### 1<sup>er</sup> Adjoint : Francis Yèche

Urbanisme, PLUI, relations urbanisme avec l'agglomération, budget, administration, travaux, appels d'offre, immobilier, chemins, routes communales et départementales.

### 2<sup>ème</sup> Adjoint : Karine Bertrand

Associations, sports, jeunesse, médiathèque, fêtes, marchés et réceptions, santé, social.

### 3<sup>ème</sup> Adjoint : Alain Clergue

Sécurité, voirie, travaux, bâtiments communaux, propreté, ordures ménagères, vidéo surveillance, énergie photovoltaïque, chemins ruraux.

### 4<sup>ème</sup> Adjoint : Emmanuelle Gallesio

Ecoles, conseil municipal enfants, parents d'élèves, animations associations, santé social.

### CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ

#### Jean-François Dumontier

Animation culturelle, communication, tourisme, attractivité, bulletin municipal, conseil aux associations, manifestations patriotiques.

Ce nouvel exécutif se rencontrera chaque mercredi matin et assurera 2 à 4 matinées de présence en Mairie. Bien sûr tous les élus du nouveau conseil municipal travailleront au sein de différentes commissions.

# Les conseillères et conseillers municipaux



**Béatrice Gieusse**  
Comptable  
Granéjols • 51 ans



**Patrice Bes**  
Technico-commercial secteur industriel  
Le village • 44 ans



**Delphine Calicis**  
Infirmière coordinatrice  
Lintin • 50 ans



**Grégory Aurel**  
Employé de banque et vigneron  
Le village • 41 ans



**Sandra Baltié**  
Secrétaire administrative  
Durantou • 35 ans



**Eric Archet**  
Chauffeur PL - Correspondant de presse  
Le village • 52 ans



**Camille Lorenzo-Domingo**  
Monitrice auto-école  
Le village • 34 ans



**Alain Syrykh**  
Ingénieur informatique  
Arzac • 60 ans



**Nicole Astoul**  
Secrétaire  
Granéjols • 60 ans

## COMPOSITION DES DIVERSES COMMISSIONS DE TRAVAIL

C'est lors de la séance du 26 mai que M. le maire a demandé aux membres de son conseil municipal de se positionner dans les diverses commissions de travail.

Après délibération, le conseil approuve la composition des commissions comme suit :

1/ **COMMISSION FINANCES** : BONNET Michel, YECHE Francis, CLERGUE Alain, AUREL Grégory, ALVES GIEUSSE Béatrice

2/ **COMMISSION VOIRIE TRAVAUX** : YECHE Francis, CLERGUE Alain, ARCHET Eric, BALTIERI Sandra, BES Patrice, LORENZO DOMINGO Camille

3/ **COMMISSION SPORT CULTURE & ASSOCIATIONS** : BERTRAND Karine, GALLESIO Emmanuelle, ARCHET Eric, BALTIERI Sandra, DUMONTIER Jean-François

4/ **TOURISME COMMUNICATION** : BERTRAND Karine, GALLESIO Emmanuelle, ASTOUL Nicole, AUREL Grégory, DUMONTIER Jean-François, SYRYKH Alain

5/ **COMMISSION ATTRIBUTION LOGEMENTS** : YECHE Francis, BERTRAND Karine, GALLESIO Emmanuelle, ARCHET Eric

6/ **COMMISSION BEAUTE VILLAGE** : BONNET Michel, BERTRAND Karine, DUMONTIER Jean-François, JEAN Philippe

7/ **COMMISSION SANTE ET SOCIAL** : BERTRAND Karine, GALLESIO Emmanuelle, ASTOUL Nicole, BALTIERI Sandra, CALICIS Delphine, DUMONTIER Jean-François



À l'image de la nouvelle équipe, la couverture du 25ème numéro de votre magazine municipal a changé, elle se veut plus dynamique et intègre chacun des habitants en précédant le nom du village par le terme « Vivre à » et en illustrant les 2 articles importants du magazine.

Merci à toutes et à tous de nous communiquer vos informations par dépôt en mairie, par mail ou encore par message sur le Facebook.

## Cahuzac sur Vère, village solidaire ! Un grand Merci !



Photo Margaux Kuntz  
Notre pharmacienne Marie El'Oïdi

La municipalité remercie tous les professionnels qui ont continué à travailler pendant cette période de confinement.

Tout d'abord, bien évidemment, les personnels de santé : médecins, infirmières, pharmaciennes, kinésithérapeutes, sage-femme... et les aides à domicile qui ont continué à assurer les soins dans des conditions particulièrement difficiles et anxiogènes pour elles, au contact direct des malades potentiels. Merci aussi, à tous les commerçants qui, malgré les risques, ont tenu ouverts leurs magasins : boulangerie, supérette Vival, blanchisseuse, Côte à Côte, « Les Jardins de Cahuzac » de Mme Félicité Glévarec et qui ont parfaitement fait respecter les gestes barrières et les consignes de sécurité.

Les Cahuzacois ont, à cette occasion et à quelques exceptions près, fait preuve d'une réelle discipline, en respectant les mesures de précaution mises en place pendant cette période : gestes-barrière, distanciation physique, masques parfois...

Merci à eux aussi.

Nous tenons enfin tout particulièrement à remercier les commerçants et artisans qui n'ont pu travailler et ont dû fermer leurs ateliers ou boutiques : coiffeurs, fleuriste, bar, ... sacrifiant leur activité pour le bien de tous.

Continuons maintenant à faire attention tous ensemble. Gardons nos bonnes habitudes de protection et d'hygiène, car le virus est toujours présent et actif. Il serait dommage d'avoir fait tant d'efforts pour rien !

## ENTRAIDE COVID-19

Du 17 mars, juste après les élections au 11 mai, les déplacements et les activités de tous ont été complètement bouleversés, mettant certaines personnes isolées dans l'embarras. L'ancienne équipe municipale a vu son mandat prolongé jusqu'au 15 mai. L'installation du nouveau conseil municipal n'ayant pu être faite, les deux équipes ont travaillé ensemble.

La mairie a été fermée au public et une permanence a été constamment assurée par nos secrétaires, afin de permettre d'expédier les affaires courantes. La poste, fermée dans un premier temps, a été réouverte les mercredis, jeudis et vendredis matin, permettant ainsi aux Cahuzacois d'effectuer leurs opérations postales et bancaires.

Après demande pressante du Maire auprès de la Préfecture, le petit marché du mercredi a pu réouvrir lui aussi, avec des aménagements de sécurité.

Très rapidement, un numéro d'entraide a été mis en place par la mairie, le 06 82 67 91 24. Grâce à l'investissement personnel de deux élues, Karine Bertrand et Emmanuelle Gallesio et de quelques cahuzacois généreux, nous avons pu secourir plusieurs personnes âgées ou handicapées : approvisionnement, entraide de voisinage. Ce numéro fonctionne toujours jusqu'au 30 septembre et vous pouvez continuer à l'appeler si de nouveaux problèmes se font jour.

Un groupe de couturières, motivées par Delphine Calicis, infirmière et conseillère municipale, s'est lancé dans la production de masques en tissu. Devant la forte demande et la nécessité de respecter des normes AFNOR, la lavandière de Cahuzac, Bénédicte Roumégous, a mis en place la fabrication de masques de qualité vendus au prix

de 5€ l'unité. Ils ont rencontré un grand succès.

Pour bien préparer le déconfinement, la municipalité a passé commande de 1100 masques alternatifs, par l'intermédiaire de l'Agglomération Gaillac-Graulhet, qui ont été distribués aux Cahuzacois au fur et à mesure des arrivages. La distribution s'est faite en plusieurs points pour éviter les attroupements et la contagion. Ont été servis en premier les hameaux de la commune, Arzac, Lintin, Granejous, puis le village lui-même en 3 points de distribution. Les derniers masques ont été distribués aux personnes ne pouvant se déplacer.

Durant toute la durée de l'épidémie, les élus ont travaillé à informer le plus précisément possible les habitants du Cahuzacois, grâce au site de la commune et à la page Facebook « Village de Cahuzac sur Vère », diffusant informations municipales, conseils sanitaires officiels, messages et conseils des personnels de santé du secteur, informations des commerçants du village et messages de la Préfecture et de la gendarmerie.

La municipalité espère que ces dispositifs ont été utiles à tous et continuera à donner toutes les informations utiles par ces moyens numériques.



Chaque mercredi matin retrouvez le marché des producteurs locaux, au cœur de Cahuzac.

**Adoptez les bonnes pratiques**

**Règle n° 1:** après tout contact avec une surface potentiellement infectée, lavez-vous les mains et ne touchez pas votre visage.

**Temps maximal de survie sur différentes surfaces\***

- ACIER INOXYDABLE: 3 jours
- PAPIER: 24 heures
- CUIVRE: 4 heures
- PLASTIQUE: 3 jours
- CARTON: 24 heures

**N'utilisez pas vos vêtements pour faire barrage**  
Dans le cas contraire, mettez-les à la machine (60° mini)

**Privilégiez vos sacs et vos boîtes personnels** chez les commerçants. Ils sont potentiellement moins en contact avec des matières infectées

**Lavez vos fruits et légumes** à l'eau et/ou enlevez la peau avant de les consommer. Pas d'eau de Javel !

**Evitez les gants** Ils vont être vite contaminés et recontaminent l'environnement

**Entreposez vos courses quelques heures** (sans les toucher) avant de les ranger. Et enlever les emballages en carton

**Écrans tactiles en libre-service :** continuez à les utiliser mais... désinfectez-vous immédiatement les mains

**Désinfectez les poignées** de portes, interrupteurs... avec un produit ménager portant la mention « détruit bactéries et virus »

**Pour payer, privilégiez la carte bancaire** Même si le risque d'être contaminé par des pièces et des billets est infime

**Attention :** même si la présence du virus est constatée sur une surface, le nombre de particules virales infectieuses décline avec le temps, réduisant les risques d'être infecté en la touchant. \* varie selon la température, l'humidité...

SOURCE : NATIONAL INSTITUTES OF HEALTH (DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ DES ÉTATS-UNIS, MARS 2020). L'INFOGRAPHIE

« Distanciation physique respectée dans la rue et bonnes pratiques toujours en vigueur »

# LE COUP DE COLÈRE DU MAIRE

« Chacun de vous peut, hélas, constater que chaque jour des dysfonctionnements de toute nature se déroulent autour des poubelles de notre commune. »

C'est une honte pour les auteurs de ces dépôts sauvages, qui vont depuis les meubles en passant par l'électroménager pour arriver même à déposer des tôles en amiante, autour des poubelles et le long de la Vère.

C'est là que l'on reconnaît les citoyens courageux et respectueux...

Devant cette situation alarmante, le conseil municipal a voté la mise en place d'une amende de 350 € à toute personne qui déposera autre chose que ce qui est autorisé, que ce soit dans les poubelles vertes ou les poubelles jaunes. Ceci est applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Des caméras permettent aux élus mandatés ainsi qu'à la gendarmerie de lire les plaques et de reconnaître les auteurs.

Les déchetteries de Gaillac et de Castelnau de Montmiral sont suffisamment proches et gratuites, pour que vous fassiez le geste civique, une fois votre remorque chargée de la conduire vers un de ces 2 lieux.

**Deuxième décision :** celle de faire payer toutes les familles qui jettent dans leurs WC des lingettes et des couches. Elles ont bouché déjà 5 fois les égouts, c'est insupportable et onéreux de déboucher et de nettoyer.

L'amende est de 68 € par infraction et les auteurs seront identifiables grâce à la traçabilité de prélèvements.

**Troisième décision :** la chasse aux propriétaires de chiens qui tous les jours amènent leurs animaux de compagnie tenus en laisse ou non, faire leurs besoins dans les espaces publics proches de chez eux et non prévus à cet effet.

Nous ne l'interdisons pas encore, mais nous exigeons que le ou la propriétaire soit muni d'un sac avec lequel sera ramassée la déjection. Les enfants et les promeneurs n'ont pas à subir l'incorrection de quelques uns. L'amende sera là aussi de 68 € par infraction »

Nous mettrons bientôt en place « Une canisette » sous l'égide du conseil municipal enfants. Eux se sentent concernés par cette question de respect et bien-être collectif. Ce lieu garni de sable permettra aux animaux de toujours aller au même endroit et aux maîtres de ramasser plus facilement les excréments avec des sacs adaptés à leur disposition.

Je compte personnellement sur votre civisme et votre compréhension pour prendre en charge ces fléaux qui altèrent le bien-être de chacun et qui de surcroît coûtent cher à la collectivité et donc à chacun d'entre nous.

*Cahuzac sur Vère*

**RECHERCHE DU PROPRIÉTAIRE DE  
DÉDÉ LA SOUILLURE  
SERIAL KROTTER**



**NON RAMASSAGE DE  
DÉJECTIONS CANINES  
=  
68€ AMENDE**



## RAPPEL

2 déchetteries sont à votre disposition :

- GAILLAC > 05 63 57 27 82
- CASTELNAU > 05 63 34 94 87

**LES BONS GESTES** STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

**Conséquences des dépôts sauvages**



Dégradation du paysage



Pollution des eaux, des sols et de l'air



Nuisances olfactives



Développement de maladies et attirent les animaux (rats, chiens)

**Je ne fais pas...**

- Pour mes déchets et encombrants :
  - les jeter dans la nature et dans la rue
  - les déposer au pied des conteneurs d'apports volontaires et aux abords de la déchetterie
  - les brûler

**Je fais...**

- J'apporte en déchetterie mes encombrants et mes déchets dangereux
- J'amène mes déchets recyclables dans le bac de tri
- Je dépose le verre et mes textiles dans les conteneurs d'apports volontaires
- Je retourne en magasin, dans les points de collecte (piles, déchets électroniques, pneus, batteries)

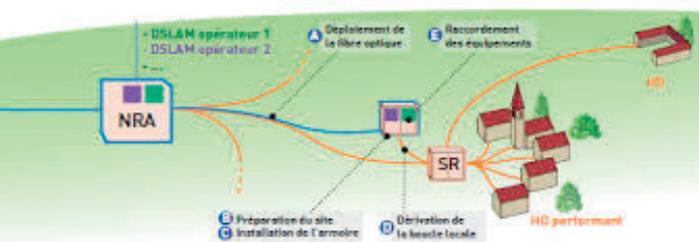
**LE DÉPÔT DE DÉCHETS DANS LA NATURE EST UNE INFRACTION AMENDE DE 350 €**

**LE DÉPÔT SAUVAGE CÔUTE TRÈS CHER AUX COMMUNES ET AUX USAGERS 200 000 € EN 2017**

Plus d'informations : [www.grandbesancon.fr/Dév\\_durable](http://www.grandbesancon.fr/Dév_durable) Environnement, [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)



Après les travaux de montée en débit



## LA FIBRE ARRIVE À CAHUZAC

La fibre optique est le procédé qui offre les débits de connexion à Internet les plus élevés, en général au moins 1 Gigabit/s. C'est donc une très bonne nouvelle pour le développement de Cahuzac, de voir commencer les travaux d'installation de la fibre optique par voie aérienne dans la commune, surtout après cette épidémie de Covid-19 qui a démontré l'importance économique et humaine d'une connexion rapide à internet !

Ce printemps, des employés de la société EOS Télécom en charge des études d'ingénierie ont sillonné notre territoire pour procéder au repérage des infrastructures existantes (étude de charge et de qualité des poteaux). Les employés communaux et l'entreprise Gracieux ont été chargés de procéder à l'élagage des arbres et arbustes le long des chemins, parfois avec un lamier, afin de dégager au mieux les lignes téléphoniques que suivra la fibre optique. Les arbres et arbustes sont coupés à 1,50 m des lignes téléphoniques, ces travaux provoquent des désagréments. Soyez prudents.

Enfin deux armoires de rue, pour la fibre FTTH (Fiber To The Home), doivent être installées dans le village, l'une à côté de l'abribus en face de la caserne des pompiers, l'autre devant la Médiathèque.

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

En ce début d'année 2020, les élus du conseil municipal enfants, sous la houlette de Catherine Esquevin, ont finalisé leur projet d'installation de nouveaux jeux dans l'aire en face l'école. 2 jeux ont été choisis par les enfants, une tour de grimpe adaptée aux 3 – 12 ans et un jeu musical. Ils ont été réceptionnés en fin de confinement et seront mis en place par nos agents municipaux dans le courant de l'été.

Les activités du CME ont été interrompues durant toute la période du confinement, puis dès l'installation du nouveau conseil municipal, une première réunion a été programmée par Emmanuelle Gallesio qui en est désormais responsable.

Le vendredi 19 juin, les enfants se sont donc réunis à la maison des associations, dans le respect des mesures barrières. Après une présentation rapide de la nouvelle équipe municipale, les jeunes élus ont commencé à réfléchir à de nouveaux projets pour la rentrée 2020, tels que la création d'un espace propreté dédié aux chiens, dans le centre du village et la réalisation de panneaux pour lutter contre les incivilités.

Ces idées seront étudiées et finalisées lors d'une prochaine réunion au mois de septembre.



# LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES à la bonne échelle



L'un des objectifs du syndicat mixte de bassin Cérou Vère est de réhabiliter les cours d'eau sur son territoire. Cette opération a pour but une restauration « écologique » de la rivière et de ses berges par des techniques forestières et des interventions adaptées à la rivière. De plus, cette gestion de « l'espace rivière » doit prendre en compte les activités humaines. Cette gestion se veut durable, elle doit permettre une régénération de la ripisylve\* dans son rôle de réservoir de biodiversité floristique et faunistique (essences adaptées, faune rivulaire, oiseaux, ...) mais aussi du milieu aquatique (amélioration de l'habitat, biodiversité, gestion patrimoniale piscicole,...). Elle suit un programme d'action qui est actualisé tous les 5 ans : le plan pluriannuel de gestion (PPG).

Le PPG préconise plusieurs types d'interventions dont certaines ont été mises en oeuvre à Cahuzac / Vère.

## L'ENTRETIEN RÉGULIER ET LA RESTAURATION DES COURS D'EAU :

Abattage sélectif, favoriser la régénération naturelle, gestion des espèces inadaptées, enlèvement d'embâcles, ... Dans le bassin de la Vère, on notera les opérations d'abattage sélectif des peupliers de culture, espèces inadaptées qui ont été implantées dans le cadre du remembrement des années 1970. L'objectif est de permettre une régénération naturelle ou d'accompagner cette régénération en faisant des plantations d'espèces adaptées cf. plantation en aval du stade de Cahuzac/Vère en 2015. Par ailleurs, après chaque crue importante l'équipe rivière du syndicat va contrôler si des embâcles se sont formées au niveau des ponts et ouvrages (cf. 11 et 12 mai 2020) et intervient si nécessaire pour maintenir un bon écoulement des eaux.

## LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE :

Favoriser la libre circulation des poissons mais aussi des sédiments (sables, graviers, galets... ) car la Vère est classée en liste 2 jusqu'au barrage de fourgoue.

Dans le bassin de la Vère, en 2018 et 2019, des travaux ont été réalisés sur plusieurs radiers de ponts (Villeneuve sur Vère, Cahuzac sur Vère et Castelnaud de Montmiral) ainsi que sur une chaussée à Cahuzac sur Vère. La restauration hydromorphologique : diversification des écoulements en restaurant les fonctionnalités des cours d'eau qui ont été fortement rectifiés et recalibrés comme la Vère.

## LES PRINCIPALES FONCTIONNALITÉS RECHERCHÉES SONT LES SUIVANTES :

Diversification des habitats, recréation d'un chenal d'étiage dans le lit de la rivière, augmentation de la capacité auto-épuratoire, rôle tampon sur la température du cours d'eau, limitation de l'incision du lit (enfouissement du lit qui accentue les érosions).

## PLUSIEURS TECHNIQUES ONT ÉTÉ MISES EN OEUVRE À CAHUZAC :

En 2011 / 2012 un aménagement de la Vère en aval du pont de la D 922 avec des banquettes d'hélophytes et épis de fond en bois et en 2018 / 2019 la recharge en matériaux avec la mise en place de bancs de granulats alternés. Cette dernière technique présente également une souplesse vis-à-vis des crues importantes. Les matériaux peuvent être repris par le cours d'eau, permettant ainsi la dissipation de l'énergie et la limitation des phénomènes érosifs en berge. Par ailleurs, compte-tenu de la faible hauteur prévue de ces aménagements, ceux-ci seront rapidement submergés donc effacés lors de la survenue d'une crue.

Voici donc quelques travaux qui ont été réalisés sur notre commune mais qui ont un effet sur la Vère dans son ensemble.

En parallèle en 2019, la Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) a été transférée au syndicat de bassin Cérou Vère par les 6 EPCI (communautés d'agglomération ou de communes) du territoire. Ainsi le syndicat peut pleinement assumer les missions de gestion intégrée de l'eau à une échelle cohérente celle de la totalité des bassins Cérou et Vère (828 km<sup>2</sup> / 84 communes tout ou partie).

Site internet du syndicat de bassin Cérou Vère :  
<http://cerouvere.e-monsite.com/>

\* Ripisylve : rivi - rive et sylve(a) - forêt = forêt des berges

## Le nouveau lotissement



Le lotissement Clos du Vallon 2 est terminé.  
Les 11 lots ont rapidement trouvé preneurs.

# PATRIMOINE CULTUREL

Le lundi 17 février 2020, à la demande de Monsieur le Maire et de son adjointe Mme Esquevin, Mme Virginie Massol-Kremer, conservatrice des antiquités et objets d'art du Tarn, accompagnée de M. Le Pottier, directeur des Archives et conservateur délégué des objets d'art et antiquité et de M. J.P Carme, carillonneur de l'association « Carillons en pays d'oc », s'est déplacée jusqu'à Cahuzac pour faire l'inventaire des objets protégés au titre des monuments historiques dans l'église de Cahuzac sur Vère.

Et ces trois spécialistes l'ont confirmé, nous possédons de beaux trésors historiques que nous pouvons admirer désormais grâce au nouvel éclairage de la nef qui met particulièrement en valeur la voûte et les tableaux de l'église !

Parmi ces objets d'art, Cahuzac possède des tableaux du XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, des tabernacles à restaurer et surtout ... une cloche historique, datant de 1582, juste à la fin des Guerres de Religions dans la région. C'est la cloche Pierre qui joue la note « si ».

Comme toutes les cloches d'Ancien Régime, dont il ne reste qu'une dizaine dans le département, elle mérite d'être classée aux Monuments historiques, et aussi d'être restaurée, car elle est gravement fêlée. Avec l'aide des services départementaux, la municipalité envisage donc de faire toutes les démarches nécessaires pour la faire classer et bénéficier ainsi des subventions (jusqu'à 80% du prix) afin de la restaurer. Le montant de cette restauration avoisinera les 20000 €.



Lors de cette visite, nous avons aussi fait la découverte d'un remarquable document conservé dans le local paroissial : un livre, illustré de photographies d'époques, d'articles de journaux, de dessins et décoré dans le style néo-gothique, relatant l'histoire de la décoration de l'église Saint Thomas de Cantorbery, au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce journal de bord a été réalisé par le Curé de la paroisse et le notaire de l'époque, M. Cahuzac. Mme Massol-Kremer propose de faire classer aussi aux Monuments historiques ce document exceptionnel.

Enfin, devant l'état fragile de ce document, Monsieur le Maire a proposé aux bénévoles de la paroisse de le déposer dans un local à la mairie, ainsi que les livres paroissiaux risquant de s'abîmer avec l'humidité de l'église.

Après avoir été suivi par Madame Esquevin, c'est à Nicole Astoul et Jean-François Dumontier que ce dossier a été confié, afin de mener à bien ces restaurations et aussi de trouver les financements nécessaires.



Cloches et Objets d'art de l'église Saint Thomas de Canterbury : un riche patrimoine.

## ÉTAT DES LIEUX, À LA MÉDIATHÈQUE

Désormais, la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet a pour compétence l'aménagement et l'entretien des établissements culturels. Aussi, à Cahuzac sur Vère, la médiathèque est désormais passée sous la compétence de l'Agglomération, tout en restant gérée par les bénévoles de l'association « Lire à Cahuzac sur Vère ».

Le 27 février 2020, Monsieur Gabarre, chef de service de la Lecture Publique à la Communauté d'Agglomération, accompagné du responsable des services techniques et de Monsieur le Maire, Michel Bonnet, est venu faire l'état des lieux et de l'équipement de la médiathèque de Cahuzac, afin de déterminer quels étaient les travaux à envisager pour rafraîchir les lieux et mieux les équiper.

Mme Danès, présidente de l'association, leur a fait visiter les locaux et a présenté la liste des besoins, entre autres, celui de la construction d'une nouvelle salle de lecture, dans la cour de l'entrée, pour donner plus de convivialité et plus d'espace aux visiteurs et aux animations.

Une seconde visite a eu lieu avec la nouvelle équipe municipale, qui a reçu un architecte afin de concevoir ce projet de réaménagement. Lors de cette visite, les nouveaux élus ont aussi évoqué l'aménagement d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage, ainsi que l'agencement de 4 boxes de rangement de matériel sous le préau de la cour arrière, cela pour des raisons pratiques de proximité avec la salle des fêtes.

### Changement des horaires d'ouverture jusqu'au 2 septembre 2020 :

Le mardi après-midi de 15 h 30 à 17 h

Le mercredi matin de 10 h à 12 h

Le samedi matin de 10 h à 12 h

### Une pensée pour Geneviève :

« Nous tous, lecteurs et bénévoles de la médiathèque "Lire à Cahuzac", tenons à rendre hommage à Geneviève qui a nous quittés en janvier dernier. Sa disponibilité, ses qualités de gestionnaire, son sens des autres, son humour, son rire nous ont soutenus pour travailler et gérer un lieu de vie que nous aimons et ce malgré sa fatigue. Merci Geneviève ».



Nous rappelons que les usagers de la médiathèque de Cahuzac peuvent réserver leurs ouvrages dans tout le réseau de médiathèques de la Communauté d'agglomération et les retirer à la médiathèque de Cahuzac sur Vère.

**RENSEIGNEMENTS :** <http://media.ted.fr>

**Festi'Mages** 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION - CAHUZAC SUR VÈRE  
DU 6 AOÛT AU 6 SEPT  
**EXPO  
BALADE**  
**CINEMA  
EN PLEIN AIR**  
(SOUS RÉSERVE)  
18 AOÛT - 6 SEPT  
Toutes les infos sur [www.assfestimages.fr](http://www.assfestimages.fr) et

## FESTI'MAGES 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION « ATTENTION LES YEUX » !

C'est avec une grande joie que nous retrouverons le festival de l'image sous toutes ses formes ; Festi'Mages pour sa seconde édition, du **1<sup>er</sup> août au 6 septembre prochain**. Malgré le confinement l'association cahuzacoise souhaite présenter son exposition d'au moins 30 images grand format, sur les murs des places, des rues et ruelles du village. Les photos exposées sont fournies par les habitants de Cahuzac qu'elles soient personnelles ou des cartes postales anciennes, ce qui en fait un concept unique en France. Nous retrouverons l'écran de cinéma magique Festi'ciné sur la place de l'église les **mardi 18 août et dimanche 6 septembre** lors de la soirée de clôture : à partir de 19H Place de Maar (buvette, animations, picnic). L'association continue de chercher des bénévoles ou des gens souhaitant s'engager, ne serait-ce que pour quelques soirées, pour faire vivre cet événement La 1<sup>ère</sup> édition soutenue par la commune, les commerces et les entreprises locales a connu un réel succès en 2019, avec près de 4000 visiteurs pour son Expo-balade dans les ruelles et rues de Cahuzac et 600 spectateurs lors des soirées cinéma en plein-air, alors attention les yeux !

**CONTACT :** 06 26 47 83 28 / /

**CAHUZAC SUR VÈRE**  
SOIRÉE DE 18H À 23H  
**GOURMANDE ET FESTIVE**  
13 AOÛT  
**LOCO**  
PLACE DU MERCADIAL



## MASQUES SUPPLÉMENTAIRES OFFERTS par le Conseil Départemental

Maryline LHERM et Paul SALVADOR nos 2 conseillers départementaux ont été accueillis à la mairie par Michel Bonnet et ses adjoints pour recevoir les masques offerts par le département au profit des habitants de la commune.

## L'ATELIER KEZA S'INSTALLE À CAHUZAC

C'est dans le hameau de Lintin qu'un couple franco-canadien a décidé de poser ses valises. Munis de leurs crayons, carnets de création, machines à coudre et autres outils de joaillerie, Frédéric et Nina nous arrivent de Berlin où ils ont fondé leur maison de couture il y a bientôt trois ans.

Artisan designers de vêtements et bijoux haut de gamme issus de filières durables comme le lin et la laine, leurs collections sont désormais pensées et fabriquées ici, à Lintin. Leurs créations sont ensuite vendues dans des magasins spécialisés et notamment au Japon.



« Écho d'une tradition artisanale lointaine portant des croyances et coutumes zen, le Kesa est notre guide technique et sacré. Infuser un sens à chacune de nos pièces est au cœur de mon travail. Je suis persuadée que le vêtement est la clef pour révéler la beauté intérieure, sublimée de grâce et de mystère. »

— Nina —

L'atelier accueille durant l'été 2020 deux stagiaires modélistes, qui auront l'opportunité de découvrir l'art du tailleur ainsi que notre région dont les créateurs sont tombés amoureux.

Couturièr-es professionnel-les et semi-professionnel-les, contactez : [info@atelierkesa.com](mailto:info@atelierkesa.com).

<https://www.atelierkesa.com/>



## 16 NOUVEAUX EMPLACEMENTS AU CAMPING LE SOLEIL DES BASTIDES

Le camping Le Soleil des bastides, à Cahuzac, ancien camping municipal, vient de s'agrandir de 5 000 m<sup>2</sup>. Les propriétaires, Anne-Sophie et Sylvain Romany ont débuté leur première saison en avril 2019 avec restauration pizzas à emporter et gestion et entretien du terrain. Entreprenants, ils ont eu l'opportunité d'acheter à la mairie un terrain jouxtant le camping sur la route du Lavoir. Cette partie du camping offre une vue sur le village, son église et conserve une harmonie paysagère. Les propriétaires ont fait le choix de logements de bois au détriment des classiques mobile homes, s'incorporant dans un cadre naturel respecté et un esprit d'authenticité. La clôture réalisée en ganivelles de châtaigniers a été réalisée en collaboration avec l'association Arbres et paysages tarnais. La haie traditionnelle champêtre est composée exclusivement d'espèces endémiques du plateau cordais.

Viabilisée, l'extension du camping recevra 16 nouveaux emplacements avec 4 nouveaux locatifs et un emplacement premium ; une loge V.I.P de 30 m<sup>2</sup> climatisée pour 5 personnes. Puis une caba-tente de 24 m<sup>2</sup>, cabane avec 2 chambres à l'étage pour 4 personnes, idéale pour un séjour atypique en famille ; deux chalets en madriers, un de 24 m<sup>2</sup> pouvant accueillir 4 personnes et le deuxième de 34 m<sup>2</sup> pour 6 personnes ; un emplacement premium disposant d'un bloc sanitaire autonome et d'une pergola ombragée. Le projet a pu être réalisé grâce à l'octroi d'une subvention de la région Occitanie dans le cadre d'un contrat de développement et innovation touristique.

Le restaurant est ouvert dans les conditions sanitaires en vigueur.

# agenda des animations

## SEPTEMBRE

9/09	Goûter 3ème âge
12/09	Forum des Associations
19 et 20/09	Fête des vendanges au Mercadial, par le C.A.C.

## OCTOBRE

4/10	Labyrinthe pour enfants de 14h à 18h - Salle des fêtes Organisé par l'Association "Les Petits Cahus"
11/10	Rando Sirop de L'APE Prim'Vère
14/10	Goûter 3ème âge
25/10	Loto du SAD (à midi)
31/10	Halloween - Chasse aux trésors

## NOVEMBRE

4/11	Goûter 3ème âge
7/11	Loto Chorale (Chorale Chante Vère)
14/11	Spectacle Théâtre (Troupe Arc en Ciel)
20 au 22/11	Gaillac Rando
29/11	Goûter 3ème âge

## DÉCEMBRE

4 au 6/12	Téléthon
9/12	Goûter 3ème âge
13/12	Marché de Noël
18/12	Noël de l'école - APE Prim'Vère

## JANVIER 2021

9/01	Loto des Pompiers
------	-------------------



Aménagement et fleurissement de l'espace d'agrément.



Tableau photo offert par Festimages aux pompiers ("Le Berliet Rouge")  
"Quelle année et qui sur la photo ?"

Cet été ... **Judi 23 juillet**



**Cinéma en plein air - Place de l'église**

**Mardi 18 août**  
**LA BONNE ÉPOUSE**



**Dimanche 6 septembre**  
**THE GREATEST SHOWMAN**



**5€**  
**LA PLACE**

Amener son siège

Associations, pensez à nous communiquer les informations sur vos animations, pour qu'on les annonce dans le bulletin municipal, sur le panneau électronique, sur le site de la Mairie et sur la Page Facebook. Les informations données ici sont celles dont nous disposons à la date d'impression.



COMMUNE DE CAHUZAC SUR VÈRE

**Cahuzac sur Vère**

**Samedi 12 Septembre**  
De 9h/12h Place Hautpoul (Mairie)

**FORUM**  
des associations  
et du bénévolat

CULTURE  
D'ANSE  
SPORTS  
THEATRE  
CHANT  
PHOTOS  
CINEMA  
PATRIMOINE  
HUMANITAIRE  
SOLIDARITE  
PÊCHE  
CHASSE  
MÉMOIRE  
JEUNESSE  
FÊTES  
CITOYENNETE  
ENFANCE  
BÉNÉVOLAT  
ÉCOLOGIE  
CJM  
FORAGE  
RANDONNÉE  
VTT  
FOOT  
LIVRES  
AINES  
MUSIQUE  
CJM  
DESSIN  
CHORALE  
JUNILACE  
TRAPÈRE  
VOLONTARIAT

Solidarité  
Culture  
Sport

Vivez l'aventure...

**ANIMATIONS TOUTE LA JOURNÉE**  
9H à 12H Rencontre autour des stands, animations  
14H30 GAMING-DAY (Jeux en ligne, salle des fêtes)  
14H30 TOURNOI DE PETANQUE au Mercadial  
20h30 Soirée dansante

Avec: Fédération Entraide Sri-Lanka, FCVG-FDOT